

Communiqué n° 20 du 8 juillet 2020

ARBORICULTURE

DROSOPHILA SUZUKII

Les captures dans notre réseau de piégeage sont en augmentation (en moyenne, 24 individus par piège). La situation est très variable selon la position des pièges (de 0 à 112 individus capturés en une semaine).

La récolte des cerises est terminée : sur le dernier lot contrôlé (50 fruits), 12 % des cerises présentaient des pontes de *D. suzukii*. Pour les abricots, une seule ponte a été observée sur 100 fruits contrôlés.

Les mesures d'hygiène doivent être rigoureusement appliquées lors des récoltes des fruits à noyaux et des petits fruits afin de réduire le risque d'infestation sur les variétés plus tardives (voir communiqué précédent).

Les produits ayant une homologation exceptionnelle jusqu'au 31 octobre 2020 pour lutter contre *D. suzukii* sont consultables sur le site de l'office fédéral de l'agriculture

(www.blw.admin.ch>productiondurable>produitsphytosanitaires>produitshomologues>siutationurgence).

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le vol de la deuxième génération a débuté. La lutte se fait à l'éclosion des larves. L'application d'un produit larvicide avec une bonne rémanence est à prévoir ces prochains jours et sera à renouveler environ deux semaines plus tard sur les variétés tardives. Les matières actives homologuées sont l'indoxacarbe (Steward), le thiaclopride (Alanto) et l'émamectine benzoate (Affirm, Rapid). Attention à respecter le délai d'attente de 3 semaines, notamment pour les variétés précoces. Il n'y a pas de produits autorisés en culture bio pour lutter contre ce ravageur.

COCHENILLE FARINEUSE

Nous observons actuellement des femelles adultes et des pontes, mais pas encore de larves de la deuxième génération. Vous serez tenus informés du moment adéquat pour effectuer les prochains traitements. Pour rappel, l'efficacité des traitements est optimale sur les stades larvaires mobiles.

La dissémination des cochenilles se poursuit. Nous effectuons des contrôles pour suivre l'évolution de ce ravageur dans le verger valaisan, mais l'aide des producteurs est la bienvenue. Merci de nous signaler si vous observez des cochenilles dans vos parcelles.

Lors de contrôles réalisés au mois d'avril dans le cadre du projet « Développement de la lutte biologique contre la cochenille farineuse dans les cultures arboricoles en Suisse » financé par l'OFAG, des nymphes de cochenilles farineuses ainsi que des femelles ayant déjà pondu ont été observées. Le cycle ne correspondant pas à celui de *P. comstocki*, des échantillons ont été prélevés afin d'effectuer une détermination. *Phenacoccus aceris*, cochenille du pommier, a été identifiée. Elle est également présente dans le canton de Thurgovie. Cette espèce fait, selon la littérature, une seule génération par année.



VITICULTURE

DEVELOPPEMENT DE LA VIGNE

L'année 2020 s'apparente aux années 2018 et 2017. Estimation à 12-15 jours d'avance sur 2019.

Les stades phénologiques sont très hétérogènes selon les secteurs et les cépages, allant du stade 73 (développement des baies) au stade 77 (fermeture de la grappe). Début de véraison pour les cépages de 1^e époque estimé au 20-25 juillet.

OÏDIUM / MILDIOU

L'état sanitaire du vignoble est globalement sain. Il convient de maintenir une protection optimale des grappes et du feuillage contre ces deux maladies jusqu'à la véraison. Sur les parcelles totalement saines, les intervalles de traitement peuvent être légèrement allongés (9-11 jours pour les produits de contact et 13-14 jours pour les autres), à condition que la météo reste chaude et sèche et que les zones des grappes soient bien ventilées.

Les conditions climatiques étant favorables au développement de l'oïdium (nuits fraîches, journées chaudes, rosée), il convient d'effectuer fréquemment des contrôles jusqu'à la fermeture de la grappe. Dans les parcelles où des symptômes d'oïdium sont visibles, effectuez un poudrage au soufre par temps ensoleillé, températures entre 20-25°C, pas au-delà pour éviter les risques de brûlures.

VERS DE LA GRAPPE

Les vols de 2^e génération des vers de la grappe ont débuté depuis deux semaines environ. Le nombre de captures demeure extrêmement faible, ce qui rend tout traitement superflu, en zone en confusion comme dans les vignobles sans confusion.

CISAILLAGES ET STRESS HYDRIQUE

En période de sécheresse, il est conseillé de cisailer fréquemment afin de supprimer peu de feuillage à la fois. En effet, un rognage sévère fait en période de sécheresse risque de provoquer un arrêt de croissance, voire l'enfermement des raisins.

SOINS AUX PLANTATIONS

L'enracinement des jeunes plantations étant superficiel, celles-ci doivent être irriguées. Si l'arrosage se fait par aspersion, la protection du feuillage doit être renouvelée dans les 2-3 jours qui suivent. D'autre part, l'élimination par fauchage de la végétation sur et entre le rang limite le développement des maladies et la concurrence hydrique.

DROSOPHILA SUZUKII

L'activité de *D. suzukii* est à ce jour faible voire inexistante dans le vignoble. Toutefois, rappelons qu'une lutte réussie contre l'oïdium constitue la première mesure, en évitant l'éclatement de baies pouvant conduire à des foyers de pourriture plus tard dans la saison. De plus, le défeuillage de la zone des grappes des cépages sensibles réduit les risques de développement de piqûre acétique.